

Objectif Reprise : un dispositif gratuit d'accompagnement sur-mesure pour la reprise durable de l'activité des TPE/PME réunionnaises

Depuis le déconfinement, de nombreuses TPE-PME réunionnaises rencontrent des difficultés à adapter l'organisation du travail, à déployer les mesures de prévention du risque de contamination, à réguler les tensions internes post-confinement, et donc à faciliter le dialogue social.

Objectif Reprise est un dispositif du ministère du Travail, financé par le Fonds Social Européen, porté par le réseau Anact-Aract et les Di(r)eccte.

Ouvert jusqu'à juin 2021, il propose un **appui gratuit** aux entreprises de moins de 250 salariés sur les questions d'organisation du travail, de prévention et de relations sociales pour les aider à sécuriser leur activité pendant cette période cruciale, via un **parcours personnalisé** :

- 1) Information/sensibilisation : L'entreprise complète un **questionnaire en ligne** sur le site de l'Anact (<https://www.anact.fr/objectifreprise>) et reçoit une évaluation de ses points forts et marges de progrès par mail.
- 2) Conseil-orientation : L'entreprise est orientée vers une solution sur-mesure (**ressources** existantes ou un rendez-vous par téléphone). Elle a la possibilité de participer à des échanges de **pratiques inter-entreprises**, ou de s'entretenir **avec un expert des conditions de travail**.
- 3) Accompagnement : Si nécessaire, l'entreprise peut solliciter des actions adaptées (**accompagnement flash, approfondi, individuel ou inter-entreprises**) lorsqu'elle rencontre des difficultés particulières sur des questions d'organisation, de prévention ou de relations sociales.

Une campagne de communication pour faire connaître Objectif Reprise

L'Aract Réunion et la Dierccte lancent une campagne de communication durant le mois de septembre afin de donner un large écho en local à ce dispositif gratuit d'accompagnement des entreprises. Une campagne radio débutera cette semaine, concomitamment à une campagne digitale sur les réseaux sociaux de l'Aract Réunion et les sites d'informations locaux.

Référente Objectif Reprise Aract : Anne Cazanove - a.cazanove@anact.fr

A propos de l'Aract Réunion

L'Aract Réunion propose aux acteurs des TPE-PME et aux organismes qui les accompagnent des méthodes et outils pour améliorer les conditions de travail dans un objectif partagé : concilier durablement qualité de vie au travail, qualité de service à l'utilisateur et performance. L'Aract Réunion est membre du réseau national Anact-Aract, qui se compose de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail, établissement public administratif fondé en 1973, sous tutelle du ministère du Travail et de 16 associations régionales (Aract).

14, rue Pierre-Aubert, 97490 Sainte-Clotilde
02 62 41 52 32 - contact-aract-reunion@anact.fr – www.reunion.aract.fr

Contact presse :
Ingrid Law Yu Kuan
0262 30 93 93 – ingrid@strater.re